

## MF PRO MULTICLEAN GREEN

Essuyage



Microfibre multi-usage verte avec une bonne capacité d'absorption.

### DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

|                     |                                                           |
|---------------------|-----------------------------------------------------------|
| Composition textile | 85% polyester, 15% polyamide                              |
| Dimensions sec (mm) | 400 x 380                                                 |
| Poids (g/m2)        | 250                                                       |
| Couleur(s)          | Vert                                                      |
| Conditionnement     | 5 pièces/sachet<br>24 sachets/carton<br>120 pièces/carton |



### BENEFICES PRODUIT



#### QUALITATIF

- Enlève 99% des bactéries



#### ABSORBANT

- > 600%



#### FACILE À UTILISER

- 4 couleurs disponibles pour chaque zone d'utilisation, permettant de réduire le risque de contamination croisée
- Permet de nettoyer sans détergent ; facile à utiliser et à rincer



#### LAVABLE

- Peut être mis dans un autoclave jusqu'à 120° C pendant 15 minutes
- Jusqu'à 500 cycles à 60°C
- jusqu'à 9 cycles à 95°C

# MF PRO MULTICLEAN GREEN

## ENVIRONNEMENTS



HORECA



SANTÉ



BUREAUX & COLLECTIVITÉS



INDUSTRIE



Transports & loisirs

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

### Instructions d'utilisation

- Ne pas laver avec des adoucissants
- Peut être mis au sèche-linge jusqu'à 60°C

### Soin du textile

- Lavable en machine jusqu'à 60°C ou 95°C avec une lessive classique
- Désinfection et stérilisation
  - Peut être utilisé avec de l'Eau de Javel à une concentration de 28,5g/l
  - Peut être utilisé avec de l'Ethanol à 99%
- Cycles: Cette opération peut être effectuée de nombreuses fois sans détériorer les qualités intrinsèques du produit.
- Soins du textile: Ne pas repasser, Pas de nettoyage professionnel à sec

## LEGISLATION / NORMES

### Réglementation REACH

Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

### Législation

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).